

Palliative FLASH [©]

Soins palliatifs au quotidien

Prestations de la Ligue vaudoise contre le cancer (LVC)

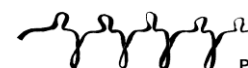
Quiz

- 1) Qui peut bénéficier des prestations du Service social de la LVC ?
 - a) l'ensemble de la population vaudoise
 - b) les patients touchés par la maladie ainsi que leurs proches
 - c) les membres de la LVC exclusivement

- 2) Qui peut contacter le Service social de la LVC ?
 - a) toute personne en lien avec le patient, avec l'accord de celui-ci
 - b) le patient et sa famille
 - c) uniquement le patient lui-même

- 3) Quelles sont les prestations offertes par la LVC ?
 - a) un soutien financier exclusivement
 - b) des conseils pour choisir un traitement adéquat
 - c) un accompagnement psychosocial ainsi qu'une aide pratique, juridique et financière

Centre de Diffusion – Service de Soins Palliatifs – CHUV ; Tél.: 021 314 51 67
 E-mail : spl.diffusion-soinspalliatifs@chuv.ch ; Internet : <http://www.palliative-diffusion.ch/accueil>



Programme cantonal
de soins palliatifs

Enfin, la LVC met à disposition des patients, des professionnels et du grand public un large choix de brochures d'information sur le cancer et les problématiques qui lui sont liées. Elles peuvent être téléchargées ou commandées sur le site internet www.lvc.ch.

Suivi de deuil

Les assistants sociaux de la Ligue se tiennent également à disposition des proches après un décès. Pour la LVC, toute personne significative pour le patient est considérée comme un proche. Dans ce contexte également, un accompagnement psycho-social est proposé, selon le même principe que pour un patient. L'aide concrète se fait toujours sur la base des besoins identifiés : il peut s'agir des premières démarches suite au décès, de négociations avec les pompes funèbres, de contacts avec la justice de paix, de faire valoir le droit à des rentes pour les survivants et bien d'autres problématiques encore.

Pour réaliser ces différentes prestations, le Service social de la LVC travaille en interaction avec des services et réseaux multiples et variés.

Pour contacter la Ligue vaudoise contre le cancer :

Tél. secrétariat : 021 641 15 15
 E-mail : info@lvc.ch
 Internet : www.lvc.ch

Ressources en soins palliatifs proches de vous Equipes mobiles de soins palliatifs (EMSP)

EMSP Nord – Broye : Tél.: 079.749.37.39 ; E-mail: emsp@rezonord.net
 EMSP Arc (Ouest) : Tél.: 079 783 23 56 ; E-mail: aubspal@ehc.vd.ch
 EMSP Arcos (Centre) : Tél.: 021 314 16 01 ; E-mail : emsp@hospvld.ch ; Internet: www.arcosvd.ch
 EMSP Ascor – FSC (Est) : Tél.: 079 366 96 86 ; E-mail: emspsoinspal@bluewin.ch
 Internet: www.reseau-ascor.ch
 EMSP intra-hospitalière, service de soins palliatifs CHUV : Tél.: 021 314 02 88 ;
 E-mail : soins.palliatifs@chuv.ch, Internet : www.chuv.ch
 EHC Hôpital d'Aubonne : Tél.: 021 821 41 11 ; E-mail: Karine.moynier@ehc.vd.ch
 EHNV - Site Chamblon : Tél.: 024 447 11 11 ; E-mail: maurice.baechler@ehnv.ch ;
 EHNV - Site Orbe : Tél.: 024 442 61 11 ; E-mail: jose.arm@ehnv.ch ;
 Internet: www.ehmv.ch
 Equipe pédiatrique cantonale de soins palliatifs et de soutien DMCP- CHUV : 1011 Lausanne ;
 Tél.: 079 772 59 81 ; E-mail: patricia.fahrni-nater@chuv.ch
 Fondation Rive Neuve : Tél.: 021 967 16 16 ;
 E-mail: josiane.pralong@riveneuve.ch ; michel.petermann@riveneuve.ch
 Internet: www.rive-neuve.ch
 Hôpital de Lavaux, Unité de soins palliatifs : Tél.: 021 799 01 11 ;
 E-mail: gerard.pralong@hopitaldelavaux.ch
 Hôpital Riviera Site de Mottex Soins Palliatifs : Tél.: 021 943 94 11 ; E-mail: etienne.rivier@hopital-riviera.ch

Veuillez plier le long de cette ligne

Prestations de la Ligue vaudoise contre le cancer (LVC)

La mission du Service social de la LVC est de proposer un soutien moral et pratique aux personnes atteintes par la maladie et à leurs proches. Cette offre est accessible à toutes les étapes de la maladie, y compris lors de la prise en charge en soins palliatifs. Les principales modalités d'un accompagnement par la LVC vous sont présentées ci-dessous.

Proximité, continuité, accessibilité

Les 17 assistants sociaux de la LVC sont répartis sur sept sites (Lausanne, CHUV, Vevey, Morges, Nyon, Genolier, Yverdon-les-Bains), couvrant ainsi l'ensemble du territoire cantonal. Ils interviennent aussi bien sur les lieux de traitement (hôpitaux, cliniques, centres de soins, etc.) qu'à domicile. La majorité des bureaux sont situés au sein même des lieux hospitaliers vaudois.

Le Service social LVC peut intervenir dès que le patient a connaissance de son diagnostic puis tout au long des traitements, jusqu'à la rémission (max. 5 ans après la fin des traitements) ou au décès, également en cas de récurrence et en fin de vie. Suite à un deuil, elle propose également un suivi aux proches (max. 2 ans post-décès).

Chaque patient ou proche décide librement s'il souhaite s'adresser au Service social de la Ligue. Cependant, avec l'accord du patient, toute personne en lien avec elle peut également contacter la Ligue : une infirmière, un médecin, une aide-soignante, un aumônier, le personnel des CMS, une ergothérapeute, etc. et bien sûr un proche. Le secrétariat de la LVC se tient à disposition pour indiquer les coordonnées de l'assistant social à contacter en fonction de la région, de l'établissement hospitalier ou du service CHUV concerné.

Les prestations de la LVC sont gratuites.

La LVC est une association reconnue d'utilité publique, indépendante de l'Etat et financée à 80% par des dons privés.

Veillez plier le long de cette ligne

Un accompagnement personnalisé

Pour faire face à la maladie, la LVC propose à la fois un soutien psychosocial et une aide concrète aux personnes concernées.

Dans un contexte où la confrontation à la maladie et à la mort soulève des doutes, des inquiétudes, ou encore des questionnements d'ordre existentiel, les assistants sociaux de la Ligue proposent un espace d'écoute, d'échange et d'orientation. Sur la base des besoins identifiés, ils accompagnent les patients et proches vers la mobilisation des ressources correspondantes (personnelles, au sein de la famille, dans l'entourage ou le réseau socio-sanitaire). Leur rôle est également de faciliter la communication entre les patients ou proches et leurs interlocuteurs dans les différents milieux concernés (familial, médical, professionnel, social).

Tout au long de leur parcours, les patients sont également confrontés à diverses problématiques administratives et financières. Dans ce contexte, les assistants sociaux LVC se chargent de les informer de leurs droits et devoirs; en fonction des besoins, ils les accompagnent aussi dans différentes démarches. Avec la maladie, les dépenses ont tendance à augmenter tandis que les revenus peuvent connaître une baisse plus ou moins conséquente. L'intervention des assistants sociaux consiste alors à aider les patients à faire valoir leurs droits, en particulier auprès des assurances sociales. Lorsque l'équilibre budgétaire du ménage se trouve menacé, la LVC peut procurer une aide financière.

La Ligue propose également des prestations collectives : différents groupes de parole ainsi que des ateliers (créativité, mouvement, cuisine). Les détails sur ces offres (y compris lieux et dates) figurent sur le site internet www.lvc.ch.

Rédigé par:

- Nicole Berger
- Sylvie Haas
Ligue vaudoise contre le cancer

Réponses Quiz p 1:

1. b
2. a
3. c

COMITE DE REDACTION

- Pascal	NICOD	Chef de service A.I. Service de Soins Palliatifs
- Christian	BERNET	EMSP ARCOS
- Michel	BEAUVERD	CHUV - Service de Soins Palliatifs
- Yvan	BOURGEOIS	EMSP ASCOR- FSC
- Brigitte	CHAPPUIS	EMS La Maison du Pélerin
- Philippe	LAURENT	Centre de Diffusion, CHUV
- Axelle	LEUBA	Centre de Diffusion, CHUV
- Nicolas	LONG	EMSP ARC / EHC Aubonne
- Claudia	MAZZOCATO	CHUV - Service de Soins Palliatifs
- Marie-José	PAQUIER	EHNV CTR Orbe
- Josiane	PRALONG	Fondation Rive-Neuve
- Nathalie	STEINER COLLET	Cabinet Médical - Genève
- Massimo	TINGHI	EMSP Nord-Broye